

Piloter et renégocier son contrat de protection sociale complémentaire dans la métallurgie

UIMM

POLE FORMATION

LA FABRIQUE DE L'AVENIR

Droit social

03/05/2026

Public et prérequis

Notions en droit du travail et en pratique de la paie

Dirigeants d'entreprise, RRH, assistant RH, responsable paie

Les objectifs

Identifier les obligations de l'employeur issues de la loi et de la convention collective
Comprendre le contenu des garanties que l'employeur doit mettre en place, et des garanties complémentaires qu'il peut proposer à ses salariés dans le cadre de sa politique sociale

Maîtriser les modalités de mise en place et de gestion des régimes de prévoyance au sein de l'entreprise

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques et remise d'un support pédagogique

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Contenu de la formation

Garanties de prévoyance complémentaire

- Frais de santé : socle minimal de branche, régime facultatif de branche, panier de soins, contrat responsable
- Prévoyance dite « lourde »
- Nouvelles obligations conventionnelles (incapacité, invalidité, décès)
- Régime facultatif de branche
- Articulation de la garantie incapacité avec le maintien de salaire conventionnel

Mise en place et gestion des régimes

- Formalisme
- Définition des bénéficiaires, caractère collectif et obligatoire
- Financement
- Financement minimal par l'employeur prévu par la nouvelle convention collective
- Régime social et fiscal des contributions de l'employeur
- Portabilité
- Modification du régime, changement d'organisme assureur

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

CENTRES DE FORMATION

Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Epinal

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour